

Depuis avril 2013, la région de Diffa fait face à une crise de déplacement prolongée due à l'insurrection des groupes armés. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, où des membres du groupe armé ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. On estime la population déplacée¹ en juillet 2021 à [75 754 personnes déplacées internes \(PDI\), 129 835 réfugiés, 35 445 retournés et 2 114 demandeurs d'asile](#). La majorité vit dans des sites éparpillés dans la région et le long de la route nationale RN-1. Ces déplacements augmentent la pression sur les ressources locales et les communautés d'accueil déjà vulnérables. Pour faire face à cette situation, des efforts sont fournis par les acteurs humanitaires mais peu d'informations concernant les mécanismes de redevabilité actuellement en vigueur dans la région de Diffa sont disponibles. Pour combler ce manque d'informations, REACH, en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Protection (GTP) à Diffa, sous la direction de la Direction Régionale de la Protection de l'Enfant (DRPE) et sous la co-direction du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), a mis en œuvre cette évaluation pour **fournir une vue d'ensemble de la situation de redevabilité envers les populations affectées dans les sites de déplacés de la région de Diffa, afin d'informer la planification de la réponse humanitaire dans ces sites.**

Financée par le *Bureau of Humanitarian Assistance* (BHA), cette évaluation a couvert 144 sites/camp accessibles dans les 10 communes de la région de Diffa directement affectées par la crise du bassin du Lac Tchad : Diffa, Bosso, Chetimari, Foulatari, Goudoumaria, Gueskerou, Kablewa, Maine Soroa, N'Guigmi et Toumour. Dans chaque site, un informateur clés (IC) a été choisi par communauté identifiée. Par conséquent, sauf indication contraire, l'unité de mesure utilisée dans cette étude est la communauté et non le site ou camp de déplacés. Des entretiens en face à face ont été effectués par les équipes REACH auprès de 206 informateurs clés du 08 au 18 juin 2021. Les résultats sont issus des estimations de ces informateurs clés et sont donc à ce titre indicatifs et non représentatifs, de la situation des communautés évaluées. Pour plus de détail, les termes de références de cette évaluation sont disponibles [ici](#).

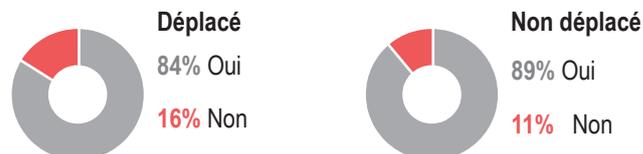
Cette fiche d'information fournit un aperçu des résultats de cette évaluation.

Participation et prise de décision

% de communautés où des discriminations² pour accéder à l'aide humanitaire ont été rapportées par les IC, en fonction de leur statut :



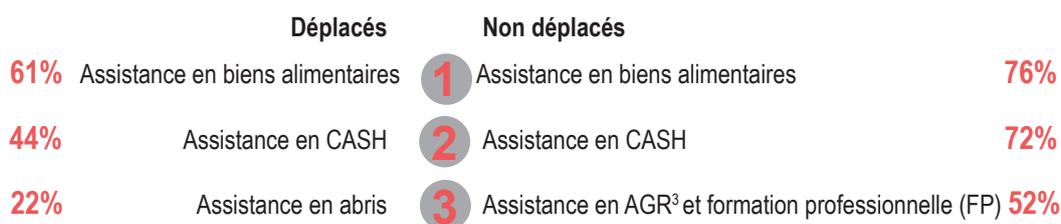
Implication de la communauté dans le processus de prise de décisions², que ce soit dans l'évaluation des besoins humanitaires ou de l'implémentation de la réponse humanitaire sur le site/camp, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Principales mesures² pouvant être entreprises afin d'améliorer l'accès de la communauté à l'aide humanitaire, rapportées par les IC en fonction de leur statut :



Principaux types d'assistance¹ vis-à-vis desquels la communauté a été impliquée (parmi les communautés ayant une partie de leur population impliquée dans le processus décisionnel), rapportés par les IC en fonction du statut de l'IC :



Principaux groupes/communautés discriminés² lors de l'accès à l'aide humanitaire (parmi les communautés discriminées), rapportés par les IC en fonction de leur statut :



¹ La population déplacée est composée de la population déplacées internes, réfugiées et retournées.

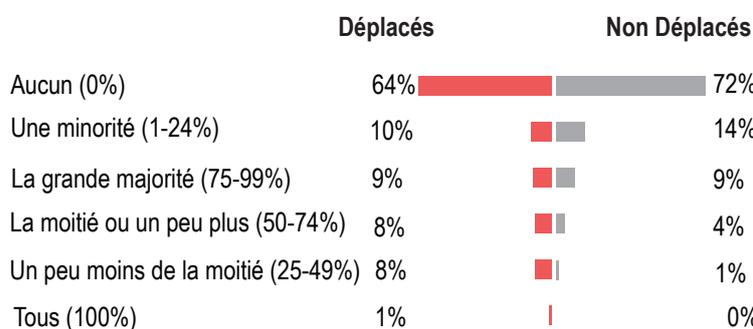
² Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées (questions à choix multiples), donc les résultats peuvent excéder 100%.

³ Activités Génératrices de Revenu.

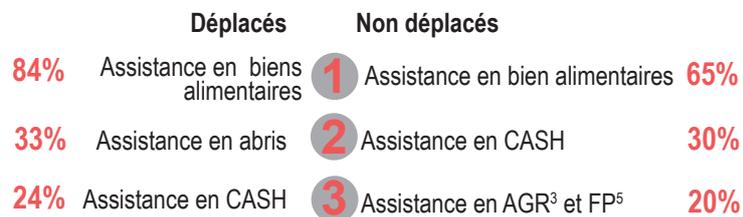
Evaluation des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées dans les sites de déplacés de la région de Diffa

Protection : sentiment de sécurité de la communauté lors de l'accès à l'assistance humanitaire

Proportion estimée de la communauté² se sentant en insécurité lorsqu'elle accède à l'assistance humanitaire sur le site/camp, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Principaux types d'assistance² humanitaire pour lesquels la communauté sent qu'elle a un accès avec un manque de sécurité, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

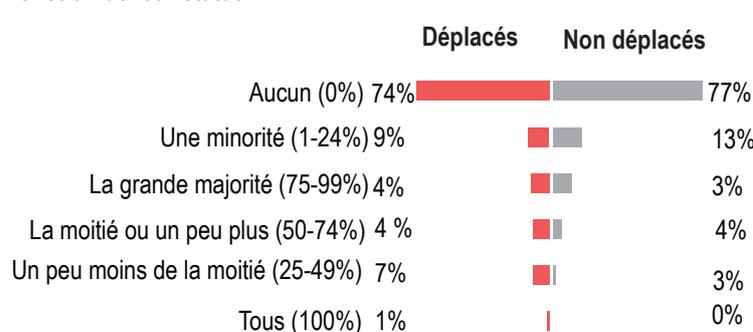


Principales mesures² pouvant être entreprises afin d'améliorer le sentiment de sécurité de la communauté lorsqu'elle accède à l'aide humanitaire, rapportées par les IC en fonction de leur statut :



Protection : sentiment de dignité de la communauté lors de l'accès à l'assistance humanitaire

Proportion estimée de la communauté ayant le sentiment de ne pas avoir accès à l'aide humanitaire de manière digne, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Principaux types d'assistance² humanitaire pour lesquels la communauté sent qu'elle a un accès avec un manque de dignité, rapportés par les IC en fonction de leur statut :



Principaux problèmes ou contraintes² à la base d'accès à l'assistance humanitaire manquant de dignité, rapportés par les IC en fonction de leur statut :



⁵ Formation professionnelle

Evaluation des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées dans les sites de déplacés de la région de Diffa

Mécanismes de redevabilité

Principaux types de mécanismes de redevabilité existants sur le site/camp, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
76%	Comités de gestion des plaintes	1	Comités de gestion des plaintes 77%
51%	Comités de sélection	2	Comités de sélection 59%
38%	Comités de protection	3	Comités de protection 39%

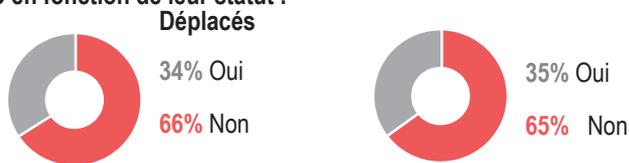
Principaux mécanismes de redevabilité utilisés et services ciblés² par la communauté pour adresser leurs plaintes ou suggestions, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
54%	Comités de gestion des plaintes	1	Comités de gestion des plaintes 90%
16%	Comités de protection	2	Comités de protection 30%
22%	Leaders communautaires	3	Leaders communautaires 10%

Proportion estimée de la communauté sachant comment adresser ses plaintes ou suggestions en cas d'insatisfaction ou de mécontentement vis-à-vis de l'assistance humanitaire, rapportée par les IC en fonction de leur statut :

	Déplacés	Non déplacés
Aucun (0%)	19%	16%
La grande majorité (75-99%)	18%	7%
La moitié ou un peu plus (50-74%)	11%	9%
Tous (100%)	13%	10%
Un peu moins de la moitié (25-49%)	12%	13%
Une minorité (1-24%)	27%	46%

Proportion de la communauté ayant formulé des plaintes ou suggestions en cas d'insatisfaction ou de mécontentement vis-à-vis de l'accès à l'assistance humanitaire au cours des 6 derniers mois, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Principales mesures² pouvant être entreprises afin de mieux prendre en considération les suggestions et perspectives des communautés par rapport à la réponse humanitaire, rapportées par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
61%	Sensibiliser la communauté par rapport aux MGP ⁸	1	Sensibiliser la communauté par rapport aux MGP ⁸ 66%
32%	Garantir la mise en place d'un cadre de suggestions et perspectives des communautés	2	Assurer la fonctionnalité du cadre de suggestions et perspectives des communautés 29%
12%	Assurer la fonctionnalité du cadre de suggestions et perspectives des communautés	3	Garantir la mise en place d'un cadre de suggestions et perspectives des communautés 24%

⁶ La table de plainte ou bureau de plainte est composée généralement par les chaises, tables et hangar utilisées par les membres de comité de plaintes pour enregistrer les plaintes de la population et les remonter au chargé redevabilité.

Principaux acteurs assurant la gestion des mécanismes de redevabilité, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
38%	IRC	1	CARE 41%
34%	ACTED	2	IRC 32%
28%	KARKARA	3	KARKARA 29%

Principales raisons pour justifier la non utilisation des mécanismes de redevabilité, rapportées par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
81%	N'a pas de plaintes	1	N'a pas de plaintes 82%
5%	Mécanisme de plainte ou de suggestions indisponibles	2	Mécanisme de plainte ou de suggestions indisponibles 13%
4%	Manque de confiance dans l'efficacité du mécanisme	3	Manque de confiance dans l'efficacité du mécanisme 8%

Principaux mécanismes de redevabilité² qui n'existent pas actuellement sur les sites mais dont les communautés souhaiteraient la mise en place, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

Déplacés		Non déplacés	
40%	La ligne verte (téléphone)	1	La ligne verte (téléphone) 47%
24%	Table de plaintes ⁶	2	Comités EAE ⁷ 23%
21%	Comités de protection	3	Comités de protection 23%

Satisfaction vis-à-vis de la réponse à la plainte adressée, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



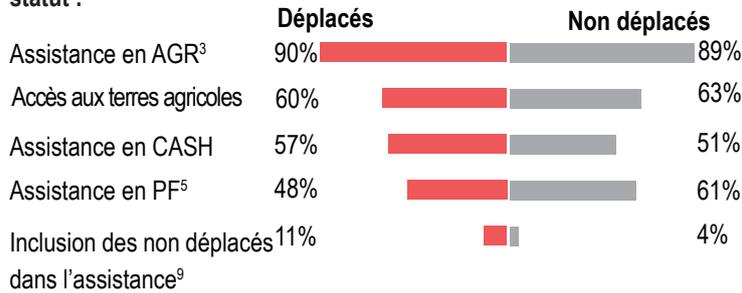
⁷ EAE: Espace Amis des Enfants

⁸ MGP: Mécanismes de Gestion de Plaintes

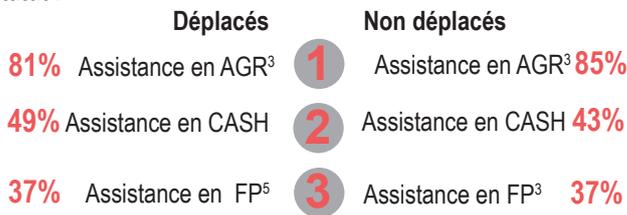
Evaluation des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées dans les sites de déplacés de la région de Diffa

Autonomisation et solutions durables

Principaux types d'assistances humanitaires/actions préférés² par les communautés au moment de l'enquête pour les aider à devenir autonome au long terme, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

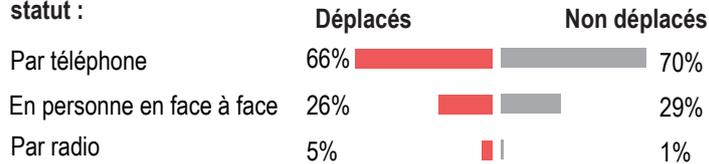


Principales activités d'autonomisation des populations appuyées par les partenaires humanitaires, rapportés par les IC en fonction de leur statut :



Information et Communication

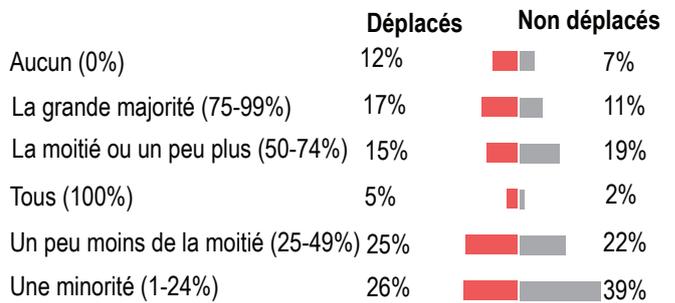
Principaux moyens de communication préférés par les communautés pour recevoir l'information, rapportés par les IC en fonction de leur statut :



Existence des partenaires humanitaires qui essaient d'appuyer au moins l'un des types d'assistance préférés par les communautés au moment de l'enquête pour les aider à devenir autonome à long terme, rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Proportion estimée de la communauté affectée qui pense que le soutien qu'elle reçoit lui permet de s'autonomiser (vivre sans l'aide à l'avenir), rapportée par les IC en fonction de leur statut :



Principaux types d'informations que les communautés aimeraient recevoir des fournisseurs de l'aide, rapportés par les IC en fonction de leur statut :

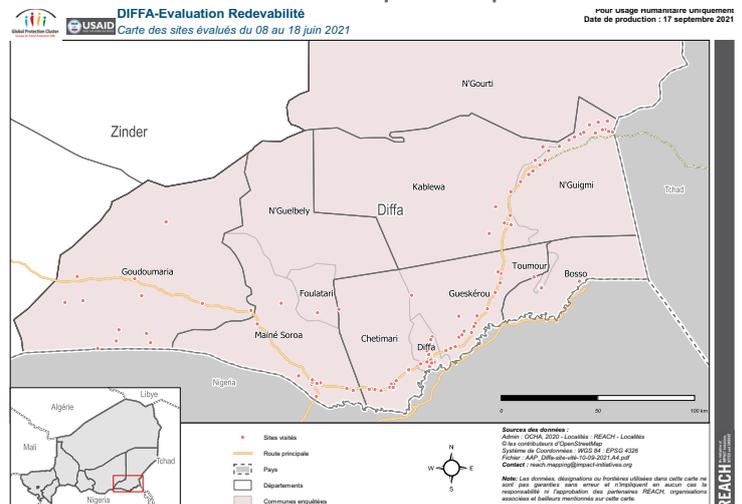


Informations additionnelles

A propos de REACH :

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche –Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

Carte : Sites de déplacés enquêtés



⁹ pour faciliter la cohabitation pacifique avec les déplacés